

<http://ugtg.org/spip.php?article2094>



La CGT des hospitaliers de Dieppe : Que cesse les poursuites à l'encontre de Charly Lendo, Secrétaire adjoint de l'UGTG



Date de mise en ligne : mercredi 22 avril 2014

- Actualité -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Syndicat des Hospitaliers de Dieppe

Pour vos revendications. Indépendant de la Direction.

Bruno Ricque, secrétaire général,

A

Madame Taubira, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Madame la Ministre,

Des syndicalistes de Guadeloupe, membres de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe ou d'autres syndicats, sont actuellement victimes de répression antisyndicale, d'intimidation, et pire : **Ils sont traités comme des criminels.**

Est-ce à l'image de la politique de l'Etat français dans ce département ?

Les syndicalistes guadeloupéens refusent, à juste titre de se soumettre à de honteux tests ADN et sont pour cette raison poursuivis par la Justice.

Madame la Ministre, la CGT des hospitaliers de Dieppe, quand il s'agit des syndicalistes de l'UGTG, comme lorsqu'il s'agit des 4 responsables CGT du Havre, s'élève avec force contre la politique gouvernementale qui vise à criminaliser l'action syndicale. Notre syndicat condamne ces pratiques scandaleuses.

Nous demandons l'arrêt immédiat des poursuites à l'encontre du secrétaire général adjoint de l'UGTG, Charly Lendo, convoqué par la Justice le 8 avril prochain.

Nous n'acceptons pas une situation inquiétante qui se développe : Un « pacte » est passé entre le gouvernement et le MEDEF, et dans le même temps pour les syndicalistes qui remplissent leur mandat en défendant leurs collègues, c'est la répression.

S'attaquer à un militant syndical, c'est s'attaquer à tous les syndicalistes.

Soyez assurée, Madame la Ministre de notre attachement à la défense des libertés syndicales, individuelles et collectives. Soyez assurée que nous continuerons d'agir en ce sens.

Pour le Conseil syndical.

Bruno Ricque.

Lundi 24 mars 2014